

LA FIN DU REDOUBLEMENT

# Une solution aux difficultés scolaires ?

Si l'objectif du redoublement est de consolider les connaissances jugées insuffisamment acquises, le fait de redoubler peut être vécu comme une sanction. Il est corrélatif d'un rythme d'apprentissage théorique imposé à un ensemble d'élèves, regroupés au sein d'une classe, qui doivent assimiler le même ensemble de connaissances dans un laps de temps identique, l'année scolaire.

Dès la fin des années 40, note A. Prost, historien, les retards scolaires interrogent les autorités par leur fréquence, d'autant que la population des redoublants ne se superpose pas parfaitement à celle constituée par les « enfants problèmes ». Le redoublement accompagne le processus de démocratisation que connaît l'école des années 60-70. Cette pratique semble légitimer

alors l'idée que c'est l'école qui fabrique les inégalités sociales de parcours scolaire.

## Un problème éducatif ou budgétaire ?

Aujourd'hui les taux de redoublement ont considérablement diminué. Pour autant, les enquêtes internationales (PISA, OCDE) ne cessent de dénoncer son coût et son inefficacité. Pour le SNES-FSU, le redoublement n'est ni une solution magique aux difficultés scolaires, ni une pratique coupable de tous les maux. Les contempteurs du redoublement expliquent que celui-ci ne sert à rien pour régler les problèmes d'apprentissage. Or, si les études sont nombreuses pour le primaire, on manque de recul sur le lycée. Sa quasi-disparition en collège, depuis plusieurs années, n'a pas correspondu à une amélioration des résultats des élèves.



© Domsever / Fotolia.fr

les inégalités sociales sans parvenir à les corriger. Quand les élèves issus des classes dominantes en tirent profit au titre d'instrument de rattrapage, le redoublement est, pour les enfants des classes populaires, presque inéluctablement synonyme de relégation. La notion de cycle, introduite à la fin des années 70, vise à rompre avec l'idée de niveau et de connaissances à acquérir à la fin de chacun des paliers.

Les années 1980-1990 marquent un glissement dans les discours sur le redoublement. S'impose

Parallèlement, la promotion automatique peut faire croire aux élèves que les exigences des enseignants ne sont pas vraiment fondées. L'objectif ne doit pas être d'améliorer à tout prix des taux de passage, mais bien de faire réussir tout le monde. Pour cela, on pourrait commencer par réinjecter les moyens « économisés » par la suppression du redoublement dans les établissements, afin que les enseignants aient davantage de possibilités de prendre en charge les élèves les plus en difficulté. ■

## TÉMOIGNAGE

### « Un moyen de lutter contre le décrochage »

Philippe Deslignières est le coordonnateur du micro-lycée d'Amiens.

Le micro-lycée est un établissement scolaire indépendant installé dans une cité scolaire. Il a été lancé en 2013 à l'initiative du recteur et de la Région Picardie. Son objectif est double : il s'agit de rescolariser des élèves décrocheurs et de les diplômés en un, deux ou trois ans. Les élèves que nous accueillons sont tous décrocheurs depuis plus d'un an. Ils sont envoyés par des CIO, des cellules de suivi de décrochage, la mission locale ou des structures associatives. Ils sont recrutés au terme d'un double entretien.

Nos élèves sont regroupés dans des modules à petits effectifs (17 élèves). Nous les préparons, de la Seconde à la Terminale, à des baccalauréats

généraux, technologiques et professionnels. Ce sont des jeunes complexes, avec des causes assez fortes de décrochage qui peuvent aller de la maladie psychologique à des contextes familiaux ou sociaux difficiles. Le travail en petits groupes semble payant puisque les taux de réussite au bac atteignent 80 %. Les intervenants, tous volontaires, sont au nombre de 15 et occupent des postes à profil. L'établissement répond à une véritable demande puisque nous sommes passés de 46 élèves en 2013 à 90 aujourd'hui. ■

Rubrique réalisée par Nicolas Sueur

## Texte de référence

Décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves, entré en vigueur depuis la rentrée scolaire 2015.

## Publications

- « Les apports de la recherche sur l'impact du redoublement comme moyen de traiter les difficultés scolaires », rapport du Haut conseil de l'évaluation, 2004.
- UNESCO, IFE, « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? », 2014.

## Chiffres

**5<sup>e</sup>** C'est le rang occupé par la France dans le classement des pays où la pratique du redoublement est importante (enquête PISA 2012).

**2,2 %**

C'est le taux de redoublement en Troisième à la rentrée 2016. Il s'établit à 0,6 % en Sixième et à 0,5 % en Quatrième. Il se situe à 4,3 % en Seconde (DEPP).

**22 %**

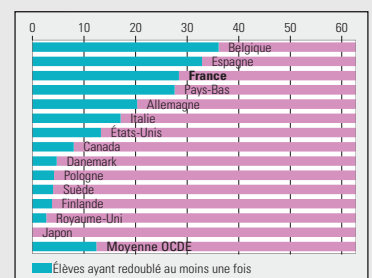
C'est la part des élèves français âgés de 15 ans ayant déclaré avoir déjà redoublé en 2015 (soit 6 points de moins qu'en 2012). À l'opposé, dans plus d'un tiers des pays de l'OCDE moins de 5 % des élèves ont redoublé à 15 ans.

**2 milliards**

Ce serait le coût du redoublement en France d'après l'Institut d'études publiques dont le principal objectif est de réduire les dépenses de l'État.

## Comparaison internationale

Scolarisation des élèves de 15 ans dans plusieurs pays de l'OCDE (en pourcentage)



Source : OCDE, base de données PISA 2012